Belgique - Belgïe
P.P.
6700 Arlon 1
BC 0488

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

2 300 exemplaires

N°70

2e trimestre 2015

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Le coin des associations 1

Derniers aménagements dans le Parc naturel : *verger Maya, étang de Tattert & école de Metzert* 2

Autour du château de Colpach 3

VallEnergie vous informe : *3 jours pour comprendre les enjeux énergétiques* ..... 4 & 5

En direct de la ferme : *retour en prairies... pour de drôles de numéros* ..... 6 & 7

Participez au sauvetage de la Planète, de la NATURE 8

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Retrouvez-nous sur facebook

Avec le soutien de :

Rédaction & relecture : Paul Depauw, Bénédicte Grodent, Jean-Marie Prevost, Elisabeth Tonglet et Dominique Scheepers

Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Le coin des associations

CERCLE SAINTS CÔME ET DAMIEN - METZERT

Du vendredi 29 mai au lundi 1er juin : fête à Metzert - Vendredi 20h, soirée années 80-90 (entrée gratuite) - Samedi 16h, défis des familles & amis ; 19h, blind test par équipe (0498/843 842) ; 21h30, concert de UP2NOW - Dimanche 12h, repas espagnol paëlla 16 € (ou vol au vent 12 €), 10 € enfants (0485/947 558) ; 15h, animation par Paradise Music - Lundi 16h, animation karaoké et repas tartine au jambon

www.metzert.com

AMICALE ACADÉMIE DE MUSIQUE D'ARLON

Samedi 30 mai à 20h : concert au profit de la Croix-Rouge « En attendant les vacances... » salle Robert Schuman à Attert avec Les Petites voix (chœur d'enfants), Arpèges (chœur de jeunes filles), chœur d'hommes accompagnés par François Delbushaye & l'ensemble de cuivres de l'Académie dirigé par Thierry Berger.

Infos : M.B. Nickers 0475/878 890

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Samedi 13 juin à 19h30 : spectacle musical de fin d'année par les élèves, salle Concordia

Dimanche 9 août dès 7h : fête d'été - brocante, concentration de voitures anciennes, jambon à la broche à 12h et animation à 16h salle concordia

thierymich@yahoo.fr - 063/22 27 87

CLUB LA FONTAINE - NOBRESSART

Du vendredi 26 au dimanche 28 juin : Nobressart en fête - Vendredi, inauguration de la plaine multisport, animations et concerts - Samedi, beachvolley loisirs (bobdumont@scarlet.be), tournoi de foot pour les petits, jambons grillés & soirée dansante - Dimanche, beachvolley compet' (bobdumont@scarlet.be), tournoi de foot pour les grands, tournoi de pétanque, couscous géant

Vendredi 3 juillet : tournoi de jeu du clou

Samedi 4 juillet : Nob Hell Fest avec BeaR Punch, The Tramps, Melodic Hardcore, Prelude to Disaster, The Thin and the Fat Gun's, Black Bleeding & Abstract Rapture - entrée 7 €, ouverture à 16h - infos : 0497/198 041

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Lundi 29 juin de 15 à 20h & mardi 30 juin de 16 à 20h : collecte de sang à la salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

Derniers aménagements dans le Parc naturel

Lors de vos balades printanières, vous pourrez découvrir quelques nouveautés !

Deux nouveaux panneaux didactiques ont été installés :

Verger Maya

Un panneau devant le verger Maya nous rappelle que les butineurs jouent un grand rôle dans le maintien de la biodiversité.

Le syrphe, le bourdon, l'abeille solitaire et la chrysope ont chacun leur rôle à jouer dans l'équilibre écologique du verger.

Les larves de chrysope sont de formidables mangeuses de pucerons, chaque larve peut en manger jusqu'à 60 par jour !

Le bourdon est un infatigable butineur qui n'a pas peur du climat belge ! En effet, contrairement à l'abeille, il butine (et donc transporte le pollen) dès l'aube par temps pluvieux et même quand la température est inférieure à 15 °C, ce qui est bien utile dans nos contrées !

Les syrphes peuvent être confondus avec des guêpes. Cependant ils possèdent une seule paire d'ailes contre 2 pour la guêpe. Au stade larvaire, ils luttent remarquablement contre les pucerons qui sont leur principale nourriture.

Les abeilles solitaires sont des abeilles sauvages. De nombreuses espèces différentes existent, mais elles ont toutes pour point commun de ne pas vivre en communauté. Elles souffrent actuellement d'un manque d'habitats naturels pour installer leurs nids, qui peuvent être dans des troncs morts, des galeries souterraines, des fissures de rocher… Elles contribuent à la reproduction des plantes en transportant le pollen quand elles butinent de fleur en fleur.

Où : à la sortie du village de Post vers Schockville

Etang de Tattert

L'étang de Tattert est un site magnifique de calme et sérénité, mais grouillant de vie ! Les oiseaux, les bêtes de la mare et parfois le castor sont les habitants de ce site ! Pour mieux les connaître, différents panneaux didactiques ont été installés il y a déjà plusieurs années. Un ponton au-dessus de l'étang permet également d'observer en toute tranquillité le chassé-croisé de cette vie bouillonnante.

Afin de rendre la promenade autour de l'étang encore plus confortable sans abîmer ses abords, un caillebotis de 50 m vient d'être installé sur la partie nord-est de l'étang. Quelques petites sources qui alimentent l'étang ne permettaient pas toujours d'avoir les pieds au sec, c'est chose faite maintenant ! Vous pourrez faire le tour de l'étang et profiter de ses merveilles sans craindre l'inondation !

Ecole de Metzert

Suite aux défis lancés par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert lors de ses 20 ans, l'école de Metzert avait fait l'inventaire de la faune et de la flore de sa mare. Un panneau didactique détaillant les habitudes des petits habitants de la mare est maintenant installé à l'école.

Autour du château de Colpach

Promenade pédestre transfrontalière

13 km

Départ : parking du château

Difficulté : assez facile

Dépliant disponible à la Maison du Parc

L'Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise, dont le Parc naturel assure le secrétariat, vient d'inaugurer le second circuit pédestre balisé. Cette promenade permet de découvrir la nature et les paysages de cette région à cheval entre la Lorraine et l'Ardenne. Le circuit est entièrement balisé (rectangle rouge) et ponctué de 4 panneaux didactiques.

Le panneau de départ, installé à proximité du parking du centre de convalescence de la Croix-Rouge luxembourgeoise de Colpach-bas, invite les promeneurs à flâner dans le merveilleux parc où la nature sert d'écrin aux statues de Bourdelle, Despiau, Kolbe et Maillol.

Au détour d'un chemin, le château de Colpach dévoile son élégante architecture. Construit au 18e siècle par la famille de Pfortzheim, le château deviendra le domaine agricole du baron de Marches. En 1874, la veuve de Marches épousa en secondes noces le fameux peintre hongrois Michael Munkácsy. Franz Liszt séjourna au château de Colpach au mois de juillet 1886, quelques jours avant son décès.

Départ : parking Croix-Rouge

En 1917, Emile Mayrisch, le directeur de l'ARBED, et son épouse, Aline Mayrisch, achèteront la propriété. Véritable foyer de culture, le château de Colpach fut le lieu de rencontre et de séjour de nombreuses personnalités européennes du monde politique, économique et artistique dans l'entre-deux-guerres (W. Rathenau, A. Gide, P. Desjardins, J. Rivière, O. Bartning, M. van Rysselberghe, A. Kolb…). En 1947, après le décès d'Aline Mayrisch, la Croix- Rouge luxembourgeoise reçoit en legs le château de Colpach et son domaine. Elle y installera un centre de convalescence. Depuis 1997, la Croix-Rouge a entamé un projet de rénovation et de reconstruction du centre.

Le chemin s'échappe du parc pour flirter entre le Gutland et ses terres agricoles et les forêts ardennaises.

Au bout de la passerelle enjambant le koulbich, le village de Petit-Nobressart ouvre le chemin vers la Belgique. Le passage de la frontière s'effectue sans problème si ce n'est l'effort à fournir pour grimper jusqu'à la borne en pierre marquant la limite des deux pays.

Le plateau entre Petit-Nobressart et Nothomb offre un magnifique panorama sur toute la vallée de l'Attert. On peut également y observer de nombreux oiseaux dont la Cigogne noire et les milans.

Le chemin bifurque vers le Sud pour rejoindre le village de Grendel où séjourna Robert Schuman lors de ses vacances scolaires.

A Grendel, un petit détour permet de découvrir la réserve naturelle du Marais de Grendel. Cette zone humide transfrontalière abrite bon nombre d'espèces animales et végétales dignes d'intérêt. C'est surtout au printemps que le marais, paré d'un manteau fleuri multicolore, est le plus pittoresque.

Après avoir parcouru 13 km, les marcheurs regagnent le point de départ quelques centaines de mètres plus loin.

VallEnergie vous informe

VallEnergie est un projet Interreg IV A qui vise à atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luembourgeoise

Comment mieux maîtriser sa consommation d'énergie pour atteindre l'autonomie énergétique ?

Les énergies renouvelables sont pour vous indispensables et vous pensez que nos modes de vie énergivores doivent être réadaptés aux enjeux actuels ?

Ces questions vous semblent-elles aujourd'hui nécessaires ? Alors, venez découvrir les résultats des 6 actions du projet VallEnergie.

Au programme : visites, conférences, animations pour les jeunes et les moins jeunes…

Venez découvrir les énergies dans la vallée de l'Attert transfrontalière les 4, 5 et 6 juin !

Jeudi 4 juin à Attert - Séchage de foin et Bois énergie : 2 demi-journées indépendantes mais complémentaires. Le matin, présentation de 2 méthodes de séchage de foin qui utilisent les énergies renouvelables. Quant à l'après-midi, c'est le thème du bois énergie qui sera abordé avec des présentations et la visite des réseaux de chaleur d'Attert et de Beckerich.

Vendredi 5 juin à Arlon - Maison à énergie positive : l'ULg Arlon vous accueille dans ses locaux pour vous présenter son nouveau concept de maison à énergie positive.

L'inscription est obligatoire pour ces 2 journées.

Samedi 6 juin à Beckerich - Découverte des énergies renouvelables en famille : ouverte à tous, petits et grands, cette journée terminera ces 3 jours d'activités en beauté avec des animations en tous genres pour découvrir les énergies alternatives : des **jeux** et des **bricolages** pour les enfants, des **conférences**, des **promenades** découvertes avec guides en français et luxembourgeois… La journée se déroulera de 10 à 18 h au moulin de Beckerich. Boissons et petite restauration seront au rendez-vous !

Parce que l'énergie est une ressource indispensable, il nous faut dépasser notre dépendance aux énergies fossiles et polluantes.

Il est important de se tourner vers des énergies propres et durables et ainsi quitter peu à peu nos modes de vie énergivores.

Conseil énergie & infos :

kevin.mathu@attert.be
benedicte.grodent@attert.be
Tél. : 063/22 78 55
www.vallenergie.eu
facebook.com/vallenergie

Adresses des activités

4 juin : Salle Robert Schuman - voie de la Liberté, 107 à 6717 Attert

5 juin : ULg Campus d'Arlon - avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon

6 juin : Moulin de Beckerich - huewelerstrooss, 107 à 8521 Beckerich

Le programme complet est disponible dans les bureaux de l'asbl Au Pays de l'Attert (voie de la Liberté, 107 à Attert) ou sur le site www.vallenergie.eu/formulaire/

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire aux journées des 4 et 5 juin via le formulaire en ligne que vous trouverez sur la page suivante : http://www.vallenergie.eu/formulaire/ ou en remplissant le formulaire ci-dessous.

La journée du 6 ne nécessite pas d'inscription.

Formulaire d'inscription

Je souhaite m'inscrire :

- ☐ le 4 juin : séchage de foin (matinée, repas compris - 25 €)
- ☐ le 4 juin : bois énergie (après-midi - 10 €)
- ☐ le 4 juin : séchage de foin et bois énergie (journée - 25 €, repas compris)
- ☐ le 5 juin : maison à énergie positive (journée - 25 €, repas compris)

Je règle :

- ☐ par virement sur le compte BE68 7326 1226 2334 (BIC : CREGBEBB) ouvert au nom de l'asbl Au Pays de l'Attert avec la mention « Vall + Nom, Prénom »)
- ☐ en liquide le jour même
- ☐ je désire un reçu

Nom : _____ **Prénom :** _____

Société : _____

Rue et n° : _____ **Code postal :** _____

Localité : _____ **Pays :** _____

Téléphone : _____ **Mail :** _____

Partenaires

Cofinanceurs :

Retour en prairies… pour de drôles de numéros

Qu'elles soient pies-rouges ou pies-noires, laitières ou viandeuses avec le retour du printemps, les vaches retrouvent leurs vertes pâtures dont les rigueurs de l'hiver les avaient éloignées.

Animal de plein air par excellence, ce paisible ruminant retrouve en la prairie son habitat naturel et celui qui a déjà eu la chance d'y assister sait combien ces retrouvailles sont souvent accompagnées d'une belle effervescence dans le troupeau !

Mais très vite c'est le retour au calme : brouter, ruminer, dormir rythment le quotidien des membres du troupeau qui se déplacent au gré de leur fantaisie dans leur enclos de barbelés.

Selon les circonstances climatiques, une haie ou l'ombre d'un vieux pommier, un creux abrité du vent, un coin d'herbe plus appétissante, rien n'échappe à leur sagacité pour se trouver au bon moment au bon endroit.

Régulièrement, le fermier viendra s'assurer que tout va bien, que l'eau et l'herbe y sont toujours en suffisance, qu'aucun animal n'est manquant, malade ou blessé.

Et voilà une nouvelle saison qui commence, identique à la précédente et toutes celles antérieures et, en écrivant ces lignes, je me dis que rien n'a changé depuis ma lointaine enfance.

Rien ? – Mais pas du tout ! Les vaches de mon enfance ne portaient pas ces énormes et affreuses boucles d'oreilles qui les défigurent. Depuis quand et pourquoi cette « immatriculation » des bovidés de nos campagnes s'est–elle imposée ?

Identification et traçabilité des bovins

C'est une réglementation européenne de l'an 2000 qui définit et organise non seulement « l'identification », mais également la « traçabilité » de tous les bovins depuis la naissance jusqu'à l'abattoir et même au-delà, jusqu'à l'étal du boucher.

Dans chaque pays membre, le système d'identification et d'enregistrement des animaux individuels de l'espèce bovine comprend obligatoirement les éléments suivants :

- une double marque auriculaire avec un numéro individuel pour chaque animal,
- la tenue de registres individuels dans chaque exploitation (ferme, marché, etc.),
- des passeports pour les animaux et
- une base de données informatisée au niveau national.

En Belgique, c'est l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) qui est compétente en cette matière et pour ce qui concerne l'identification, elle en délègue la gestion à l'ARSIA (Agence Régionale pour la Santé et l'Identification Animale).

Des boucles d'oreilles bien utiles...

Dans la pratique, l'éleveur achète auprès de l'ARSIA des boucles préimprimées qu'il appose au fur et à mesure des naissances aux deux oreilles du jeune veau.

Le numéro de la boucle ainsi que bien d'autres informations concernant l'animal (telles que le sexe, le N° de la mère, type racial, etc.) et concernant le troupeau (telles que le statut sanitaire, nom du responsable, etc.) sont repris sur le document d'identification et transmis à l'ARSIA qui lui fera parvenir en retour le passeport définitif de l'animal.

Réglementairement, tout veau doit être identifié dans les 7 jours après sa naissance et avant toute commercialisation.

Que retrouve-t-on sur une boucle ?

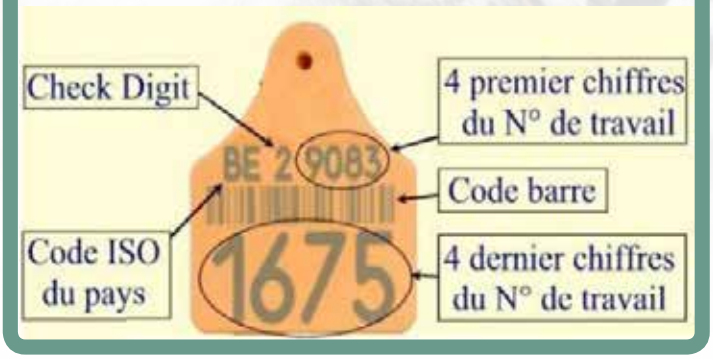

L'animal conservera son passeport sa vie durant et chacun de ses transferts (vente, changement de troupeau) y sera notifié et communiqué à l'ARSIA. Ainsi à tout moment, par la lecture du seul numéro de boucle, les services vétérinaires peuvent en consultant le fichier national (Sanitrace) connaître l'origine, le propriétaire actuel et toutes les « pérégrinations » de l'animal.

Pourquoi 2 boucles ?

Les bovins peuvent perdre une de leur boucle mal posée ou parce qu'elle est restée coincée dans un grillage ou pour toute autre raison.

Boucle de remarquage

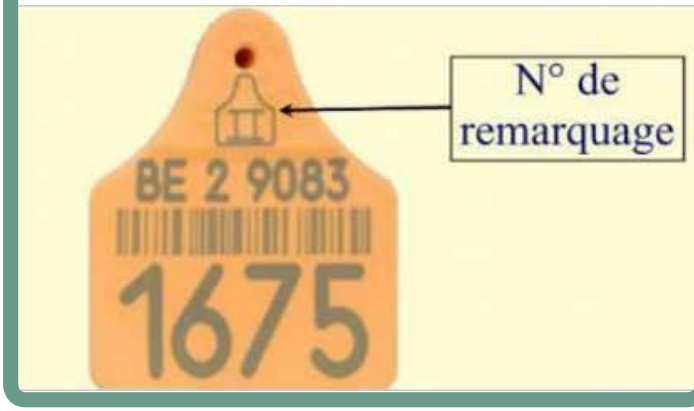

Dans ce cas, l'éleveur doit immédiatement commander un duplicata auprès de l'ARSIA. En effet, aucun bovin ne peut être en possession que d'une seule boucle et encore moins sans aucune des deux.

La nouvelle boucle porte un numéro de remarquage en chiffre romain.

C'est pourquoi, lors de vos promenades dans notre belle vallée, vous ne verrez jamais plus de bovins sans boucles d'oreille !

Etat sanitaire

Aujourd'hui de plus, dans le cadre de la lutte contre les maladies du bétail, cette boucle équivaut à un « permis de sortie ».

En effet, en vue d'éradiquer certaines maladies virales – IBR et BVD notamment – les élevages doivent se conformer à un plan de lutte national qui prévoit le dépistage systématique et, selon les cas, une vaccination ou une élimination de l'animal atteint.

Selon l'état sanitaire de l'ensemble des bovins du troupeau ainsi contrôlés, l'inspection vétérinaire lui accorde un « statut sanitaire » (1, 2, 3 ou 4).

Dès lors, les élevages ne disposant pas du niveau de statut suffisant (2 et plus) ne sont plus autorisés à laisser paître leurs animaux.

Enfin depuis janvier 2015, sachez aussi que l'on utilise désormais des « boucles à biopsie ». Lors de la pose de cette boucle, un micro-prélèvement du tissu de l'oreille est opéré et « encapsulé ».

Transmis avec le document d'identification à l'ARSIA, il permet de réaliser toutes les analyses bio-médicales prévues en vue d'offrir au « nouveau-né » un bulletin de santé aussi complet que possible.

Voici pourquoi ces « affreuses boucles » sont finalement si importantes pour assurer pour longtemps encore que notre paysage printanier reste aussi « vachement » beau !

Paul Depauw - www.comicearlon.be

Participez au sauvetage de la Planète, de la NATURE

Préserver le milieu naturel

Sans cesse mais depuis peu de temps seulement, les médias de toutes sortes diffusent des informations alarmantes sur l'état de la Nature, dont l'humanité – au sens originel du terme – fait partie intégrante. L'une des préoccupations majeures des PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) en Région wallonne concerne le MILIEU NATUREL dans lequel nous vivons et dépendons directement pour la survie des espèces voire l'avenir de la planète bleue.

Il est grand temps d'agir, de réfléchir sur nos modes de vie, de pensée à tous niveaux et de respecter voire reconstruire les milieux pour trouver un équilibre nouveau compatible avec la survie de toute la biodiversité, depuis le plus petit être vivant microscopique jusqu'à l'homme, en passant par le monde végétal lui aussi mode essentiel de vie sur terre.

Connaître pour préserver

La connaissance du milieu et des espèces, constituant ce que l'on nomme BIODIVERSITE, est une phase essentielle dans cette optique.

Différentes associations œuvrent en ce sens mais il est impératif que chaque citoyen s'implique dans ces actions, donc soit sensibilisé dans un premier temps avant de passer à l'action.

Que pouvons-nous faire ?

Avec NATAGORA-AVES, nous vous invitons à participer activement au sauvetage de quatre espèces d'oiseaux, en guise de début de réalisation, à savoir l'**Hirondelle de fenêtre**, l'**Hirondelle rustique**, l'**Hirondelle de rivage** et le **Martinet noir**.

Les dénombrements (oiseaux adultes et nids) se feront du **22 au 28 juin** (voir site Aves/Hirondelles : « Devine quelles hirondelles sont mes voisines ? »).

Besoin de plus d'infos ?

PCDN : JM Prevost (Lischert)
tél. : 063/22 62 78
GSM : 0478/326 040
jean.marie.prevost@skynet.be

AVES : (Protection des Hirondelles)
http://www.aves.be/index.php?id=1396

Conférence

martinet - hirondelles
par Martine Wauters

+ infos sur le recensement des hirondelles

Vendredi 12 juin à 20 h

Salle Robert Schuman à Attert

Ouvert à tous

Dans le but de structurer cette activité nature sur l'ensemble du territoire du Parc naturel, nous vous convions à une réunion d'information le **vendredi 12 juin à 20 heures** en la salle Robert Schuman à Attert (bâtiment de l'administration communale - voie de la Liberté 107). La réunion sera précédée par un exposé sur les martinets et les hirondelles présenté par Martine Wauters.

D'autres actions sont en cours pour les oiseaux mais aussi les papillons et les abeilles (infos disponibles à la maison du Parc et auprès du PCDN - Jean-Marie Prevost).

Martinet noir

Hirondelle de rivage

Hirondelle de fenêtre

Hirondelle rustique - Photo : Thermos